

# Episode de pollution de l'air dans le Grand Est

Avec procédure(s) préfectorale(s)

Polluant: Dioxyde de soufre SO<sub>2</sub> - Type: Ponctuel

Communiqué du: 07/09/2023 à 12:21

Surveillance et prévision  
de la qualité de l'air

[www.atmo-grandest.eu](http://www.atmo-grandest.eu)

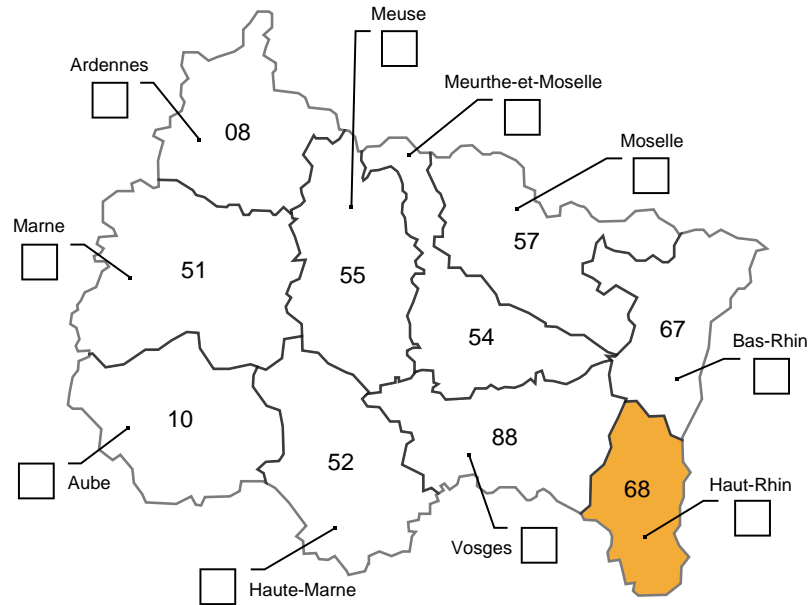


Procédures  
et  
mesures d'urgence

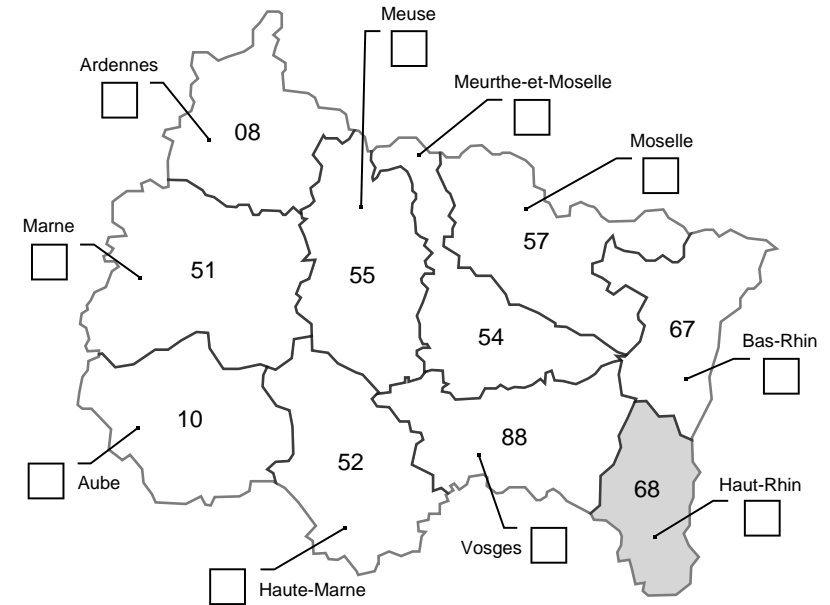
Selon arrêté  
inter préfectoral  
du 24 mai 2017

[www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est)

Pour le jeudi 07 septembre 2023



Pour le vendredi 08 septembre 2023



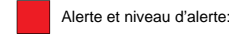
Procédures préfectorales



Aucune



Information et recommandations



Alerte et niveau d'alerte:

1

1er jour de procédure d'alerte

2

2ème et 3ème jour de procédure d'alerte

3

à partir du 4ème jour de procédure d'alerte

Levée de procédure

Procédure passée

## Description épisode

Cet épisode de pollution de type « Ponctuel » lié au dioxyde de soufre a été observé avec une moyenne horaire de 437 µg/m<sup>3</sup> enregistrée sur la commune de Vieux-Thann le 07/09/2023 à 02h00 heure locale, dépassant le seuil de recommandation et d'information fixé à 300 µg/m<sup>3</sup> en moyenne horaire. Quelques pics de concentrations ont ensuite été enregistrés dans la nuit (242 µg/m<sup>3</sup> à 4h00 et 176 µg/m<sup>3</sup> à 6h00) avec des valeurs restant élevées mais respectant le seuil de recommandation et d'information. Les niveaux de concentrations sont revenus à la normale dans la matinée : 2 µg/m<sup>3</sup> en moyenne horaire ont été relevés à 11h00 heure locale.

## Evolution et tendance

A 11h00 heure locale, la valeur s'établissait à une valeur basse, 2 µg/m<sup>3</sup> en moyenne horaire, et les valeurs relevées par la suite présentent des valeurs normales.